



**BULLETIN DU PRIEURÉ  
STE-JEANNE-D'ARC  
FRATERNITÉ SACERDOTALE  
SAINT-PIE-X**



Prix indicatif : 2 €

**N° 57  
juin-juillet-août  
2019**

## Oraison d'un fidèle pour les curés

PRÉSENTÉE PAR M. l'abbé S. GABARD, PRIEUR



« La messe de St Grégoire »  
livre d'heures d'Henri VIII

« Tout d'abord, Seigneur, nous vous remercions de ce que ces hommes aient accepté de devenir nos curés et vicaires.

Si par hasard, ils avaient préféré les pantouffles, une femme et un foyer, nous serions bien ennuyés.

Merci, mon Dieu, de leur avoir donné le courage du sacrifice.

Grâce à eux, nous pouvons nous nourrir du Pain de Vie, former des foyers solides, nous rapprocher notre âme et mourir en paix.

Merci, Seigneur, pour les défauts de nos curés : des gens parfaits supportent mal la faiblesse. Des gens toujours en bonne santé méprisent les petites natures. Seigneur, vous avez mieux vu que nous !

Nos curés sont des phénomènes. Ils doivent être des pédagogues pour les enfants, des spécialistes des questions du foyer pour les jeunes ménages, des spécialistes psychologiques pour la jeunesse, des chefs-d'œuvre de science et de délicatesse au confessionnal. Ils doivent, aux réunions d'hommes, traiter du problème de l'Église en professeurs, aux réunions de dames, ouvrir l'Évangile en exégètes.

Dans leur visite aux familles cultivées, ils doivent discuter du dernier roman sous peine de passer pour de gros lourds, et avec le communiste sympathique traiter du conflit capital-travail dans ses moindres détails. Avec

les non-catholiques, ils doivent être théologiens à la fois fermes et larges...

Mais je n'en finirai pas !

J'oubliais qu'ils doivent répondre dans les rues à tous les saluts, et s'ils reçoivent, ils doivent être souriants, même s'ils sont à moitié morts.

J'oubliais qu'ils doivent être, chaque dimanche, orateurs, chanteurs, et qu'en semaine, il leur faut souvent être électriciens, menuisiers, peintres, cuisiniers, etc.

Seigneur, faites que ces « spécialistes universels », nous les jugions avec l'indulgence que requiert ce programme incohérent et inhumain.

Faites que nous comprenions que si sur quatorze spécialités, notre prêtre en réussit la

moitié ou le quart, nous en soyons satisfaits.

Donnez-moi, Seigneur, de lui pardonner ses impatiences ou ses erreurs.

Que je comprenne bien que je n'ai qu'un curé à supporter et que lui a tous ses paroissiens sur le dos.

Donnez-moi enfin, Seigneur, de lui montrer qu'il n'est pas entouré que d'indifférence.

Donnez-moi la persévérance dans la prière pour les prêtres et leurs vocations.

Ce sera sans doute le meilleur de tout. Amen. »



La confession, par Giuseppe Molteni, 1838

**Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc**  
2, rue de Clairat - 24100 Bergerac  
Tél. : 05 53 22 56 89  
Fax : 09 81 38 17 02  
Courriel : 24p.bergerac@fsspx.fr  
www.laportelatine.org

Abbé Gabard : 06 48 55 66 24  
R.P. Bellwood : 06 78 05 37 76  
Abbé Morille : 06 46 72 05 04  
Abbé de Bonnafos : 07 83 50 53 47

Église Saint-Jean-des-Cordeliers  
2, rue de Clairat 24100 Bergerac

Chapelle N.D. de Toutes-Grâces  
19, rue du 34<sup>e</sup> Rgt d'Artillerie  
24000 Périgueux

Chapelle Saint-Loup  
19700 Les Plats-de-St-Clément

Carmel du Cœur Immaculé de Marie  
1105, route du Barrail 33220 Eynesse

École Sainte-Jeanne-d'Arc  
48, rue Jules Michelet 24100 Bergerac



# POUR UNE PARTICIPATION TOUJOURS PLUS GRANDE...

Abbé F.R. de BONNAFOS

## I) DE « GRANDES » IDÉES CHEZ MGR BUGNINI ET DANS LES TEXTES DU CONCILE VATICAN II



Mgr Annibale Bugnini, le « fossoyeur de la Messe » définissait en ces termes l'origine de la Réforme liturgique : « Dans l'histoire de la liturgie, la réforme du concile Vatican II se distingue de toutes les autres par son caractère pastoral.

*La participation et l'implication active du peuple de Dieu dans la célébration liturgique sont la finalité de la réforme et l'objet du mouvement liturgique.*» (dans son livre *La Réforme liturgique de 1948 à 1975*, éditions Desclée de Brouwer p. 23).

Certes, il dira également « qu'il s'agit d'une implication et d'une participation non seulement extérieures mais qui vont jusqu'aux racines, jusqu'au mystère célébré, jusqu'au Christ Lui-même présent ». On peut à bon droit se demander quelle notion de « participation profonde » a Mgr Bugnini, quand on voit comment il développe et loue un peu plus loin les **grands principes** de la Constitution du concile Vatican II sur la liturgie (*Sacrosanctum Concilium*) : à savoir

- la participation active et pleine des fidèles
- au nom du « sacerdoce » des baptisés.

Mgr Bugnini commence par citer la première Épître de saint Pierre (chapitre 2, verset 9) : passage si cher aux défenseurs du « sacerdoce » des baptisés (et malheureusement souvent si mal compris) ; il affirme que « le caractère baptismal des fidèles, fait d'eux « la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu ».

Puis il ne fera que reprendre la Constitution *Sacrosanctum Concilium* (n° 14), qui affirmera que la nature même de la liturgie et ce « sacerdoce » des baptisés « exigent qu'ils soient guidés vers une « intelligence pleine et une participation active dans les célébrations liturgiques. Ils en ont le droit et le devoir ».

Voilà véritablement la clé de toute cette malheureuse réforme liturgique, selon les termes mêmes de Mgr Bugnini : « Dans le cadre de la réforme et de la mise en valeur de la liturgie, une attention toute particulière a été dédiée à cette participation pleine et active de tous les fidèles : elle est la source première et originelle où ces derniers peuvent puiser un esprit profondément chrétien. Tel est le motif et la clé du renouveau liturgique moderne et du document conciliaire. »

Pour Mgr Bugnini, tous les changements liturgiques qui ont eu lieu ces dernières années, ne s'expliquent que par ce souci constant de participation pleine et active de tous les fidèles : « Il n'y a pas d'article qui ne reflète cette idée : la liturgie, culte et adoration de Dieu, opère la sanctification des

hommes. Voilà pourquoi tout le peuple doit la comprendre, la suivre et y participer. C'est à cela que l'on pense constamment quand il s'agit de la formation et de l'enseignement liturgiques, de l'adaptation de la liturgie aux diverses mentalités et coutumes des peuples, de la célébration en communauté, de la langue, de la lecture plus abondante de la sainte Écriture, de la Messe, des sacrements, de l'office divin qui devrait être une forme de prière prise par les fidèles, de l'année liturgique, de la musique sacrée et de l'art sacré. **Tout est présenté en vue d'une participation consciente et pieuse** devant découler d'une instruction catéchétique de qualité des fidèles et, avant cela, de la formation du sens liturgique des prêtres et des jeunes au sein des séminaires. »

Les fidèles baptisés sont dorénavant investis d'un ministère ; mais dans quelle mesure celui-ci serait-il différent du ministère du prêtre ? : « La célébration commune doit toujours être préférée à la célébration individuelle. Par la première doit apparaître la nature communautaire et hiérarchique de l'Église : **tous participent, mais chacun selon son ministère, la nature du rite et les normes liturgiques.** »

Apparemment, selon Mgr Bugnini, il a fallu attendre cette révolution liturgique pour comprendre enfin comment les baptisés pourraient tirer profit du culte public rendu à Dieu : « La voie ouverte par le Concile est destinée à changer radicalement le visage de l'assemblée liturgique traditionnelle, dans laquelle, suivant des coutumes désormais plurisécularisées, le service liturgique est accompli presque exclusivement par le clergé, le peuple n'y « assistant » trop souvent que comme un spectateur étranger et muet. Un travail patient de formation devra faire comprendre que la liturgie est l'action de tout le peuple de Dieu... »

(dans *La Réforme liturgique de 1948 à 1975*, pp. 60 -61).

Aurions-nous été convaincus par cette démonstration habile de Mgr Bugnini, qui n'a fait que développer la Constitution de Vatican II sur la liturgie (*Sacrosanctum Concilium*) ? Que penser de ces deux grands principes desquels découle toute la réforme liturgique ? Tournons-nous simplement vers des sources sûres...

## II) QU'EN EST-IL DU « SACERDOCE » DES BAPTISÉS

Certes Pie XII enseigne que « par le caractère qui est en quelque sorte gravé en leur âme, les simples fidèles baptisés sont délégués au culte divin et prennent donc part, selon leur condition, au sacerdoce du Christ Lui-même » (Pie XII, encyclique *Mediator Dei*, Enseignements Pontificaux aux Éditions de Solesmes : *La Liturgie*, n° 567).

Mais il serait intéressant de noter que, s'il y a un caractère sacramentel destiné à donner aux fidèles le pouvoir de prendre part activement aux sacrements et au culte de l'Église, et ainsi de professer sa foi, c'est avant tout le caractère de la Confirmation. En effet, alors que le baptême donne la puissance passive à recevoir les autres sacrements en



tant que tels, l'Ordre donne la puissance active à être ministre des sacrements et du culte de façon active, et la Confirmation nous permet de participer activement aux sacrements en tant qu'ils sont **une profession publique de foi**.

Et par la suite, Pie XII a bien précisé que si l'on peut parler d'un certain « **sacerdoce** » **des fidèles**, cette expression équivaut à **un titre simplement honorifique**, et qu'il existe une différence essentielle entre, d'une part, la réalité de ce sacerdoce intime et secret (« spirituel ») et d'autre part, le sacerdoce vraiment et proprement dit (Pie XII, discours du 2 novembre 1954, dans les *Acta Apostolicae Sedis* 1954, p. 669).

Notons au passage que **cette dernière précision a disparu** dans le texte du n° 10 de *Lumen gentium* (constitution du concile Vatican II sur l'Église) : le sacerdoce commun y est présenté comme essentiellement différent du sacerdoce ministériel certes, mais cette différence n'est plus désignée comme celle qui existe entre un sacerdoce spirituel et un **sacerdoce à proprement parler**, c'est-à-dire fondé sur le caractère du sacrement de l'Ordre, **en vue d'offrir le sacrifice au sens propre, qui est celui de la Messe**. (Cf. Pie XII, discours du 2 novembre 1954, dans les *Acta Apostolicae Sedis* 1954, p. 667)

Cette omission nous amène finalement à **confondre** ces deux réalités distinctes en soi (selon l'intention de celui qui est à l'origine de tout sacrement : Jésus-Christ).

Alors que Pie XII, conscient de l'importance d'une véritable participation des fidèles à la messe, avait bien précisé que « *si le peuple offre **en même temps** que le prêtre, ce n'est pas que les membres de l'Église accomplissent le rite liturgique visible **de la même manière** que le prêtre lui-même, ce qui revient au **seul** ministre délégué par Dieu pour cela, **mais parce qu'il unit ses vœux de louange, d'impétration, d'expiation et d'action de grâces aux vœux ou intentions mentales du prêtre, et même du souverain pontife, afin de les présenter à Dieu le Père dans le rite extérieur même du prêtre offrant la Victime*** » (Pie XII, encyclique *Mediator Dei*, EPS La Liturgie, n° 570).

### III) LA VÉRITABLE PARTICIPATION DES FIDÈLES, SELON MGR LEFEBVRE

D'autre part, Mgr Lefebvre affirmait avec justesse dans son sermon du 26 mai 1985 : « *Il est juste et digne que nous rendions un culte et le culte que Dieu veut que nous Lui rendions, par Notre Seigneur Jésus-Christ, par le Sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ, par la sainte Messe. Dieu a voulu que nous Lui rendions tout honneur et toute gloire, avec Notre Seigneur Jésus-Christ, par Notre Seigneur Jésus-Christ, en Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le saint Sacrifice de la Messe. C'est ce que vous venez faire, c'est ce que l'Église demande que nous fassions tous les dimanches : nous unir au Sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est la plus belle prière. C'est la plus grande prière. Alors, c'est là que le Saint-Esprit nous inspire cette vertu de religion, cet esprit de piété profonde, bien plus spirituelle que sensible.*



*C'est pourquoi, là encore, il y a une erreur dans la réforme liturgique, lorsque l'on a tant insisté sur la participation des fidèles. J'ai entendu moi-même Mgr*

*Bugnini – celui qui a été la cheville ouvrière de la réforme liturgique – nous dire : « Toute cette réforme a été faite dans le but de faire participer davantage les fidèles, à la liturgie ».*

*Mais quelle participation ? La participation extérieure, la participation orale. Ce n'est pas toujours la meilleure participation.*

*Pourquoi la participation extérieure ? Pourquoi ces cérémonies ? Pourquoi ces chants ? Pourquoi ces prières vocales ? Pour l'union intérieure, pour l'union spirituelle, pour la participation spirituelle, surnaturelle, pour unir nos âmes à Dieu.*

*C'est pourquoi il n'est pas du tout inconcevable que les fidèles, que n'importe quel assistant au saint Sacrifice de la Messe, reste en silence pendant tout le Saint Sacrifice de la messe, n'ouvre même pas son livre de messe – je dirais – pendant le saint Sacrifice de la Messe. S'il se sent vraiment attiré, conquis, inspiré en quelque sorte par les sentiments que le prêtre manifeste dans son action ; en entendant le prêtre faire son acte de confession, son acte de contrition, l'âme s'unit au prêtre et regrette ses péchés. En entendant le Kyrie eleison, c'est l'appel à la piété et à la miséricorde de Dieu. En entendant la parole de l'Épître, de l'Évangile, c'est l'esprit de foi, c'est l'acte de foi ; acte de foi dans le Credo, dans les vérités enseignées par la sainte Église. Et l'offertoire : l'âme s'offre avec l'hostie sur la patène ; offre sa journée ; offre toute sa vie ; offre sa famille, offre tous les siens à Dieu. Et ainsi tous les sentiments continuent à travers cette Messe magnifique. C'est cela la participation véritable ! C'est la participation intérieure de notre âme, avec la prière publique de l'Église. Ce n'est pas nécessairement une participation purement extérieure.*

*Sans doute, ces participations extérieures sont très utiles, peuvent nous aider à nous unir au prêtre, mais le but est toujours cette union spirituelle de nos cœurs, de nos esprits, de nos âmes avec Notre Seigneur Jésus-Christ, avec Dieu.*

*Il y a donc une erreur, en ce sens que l'on a voulu absolument que les fidèles participent de telle manière, d'une manière tellement extérieure, que cela devient un obstacle pour la prière intérieure ; que cela devient un obstacle à l'union de leur âme à Dieu. Combien de personnes disent : nous ne pouvons pas prier dans les messes modernes, dans les messes nouvelles ; nous ne pouvons plus prier. On entend toujours quelque chose, on entend une prière publique. Il y a tout le temps une manifestation extérieure qui fait que nous sommes distraits et que nous ne pouvons plus nous recueillir et vraiment nous unir au Bon Dieu. C'est donc le contraire de la prière qui se réalise. »*



## COMMENT NOUS UNIR AU SACRIFICE EUCHARISTIQUE

R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, DANS *LES TROIS ÂGES DE LA VIE INTÉRIEURE*, TOME 1, pp. 557-560

On peut appliquer à ce sujet ce que saint Thomas d'Aquin dit de l'attention dans la prière vocale : « Elle peut porter, soit *sur les mots*, pour les bien prononcer, soit *sur le sens des mots*, soit *sur la fin de la prière*, c'est-à-dire *sur Dieu et la chose pour laquelle on prie...* Cette dernière attention, que des simples sans culture peuvent avoir, est quelquefois si grande que, l'esprit est comme porté en Dieu et oublie tout le reste. » (*Somme théologique*, II<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q.82, a.13)

De même, pour bien assister à la Messe, avec foi, confiance, vraie piété et amour, ou peut la suivre de différentes manières. On peut être *attentif aux prières liturgiques*, généralement si belles et si pleines d'onction, d'élévation et de simplicité. On peut aussi *se rappeler la Passion et la Mort du Sauveur*, dont la Messe est le mémorial, et se considérer comme étant au pied de la Croix avec Marie, Jean, les saintes femmes. On peut encore *s'appliquer à rendre à Dieu*, en union avec Jésus, les quatre devoirs qui sont les fins du Sacrifice : *adoration, réparation, demande et action de grâces*. (La première partie de la Messe jusqu'à l'offertoire nous inspire des sentiments de pénitence et de contrition (*Confiteor, Kyrie eleison*), d'adoration et de reconnaissance (*Gloria in excelsis*), de supplication (*Collecte*), de foi vive (*Épître, Évangile, Credo*), pour nous préparer à l'offrande de la sainte Victime, suivie de la communion et de l'action de grâces).

Pourvu que l'on prie, même en récitant pieusement son chapelet [*sans avoir pour autant l'intention de gagner ainsi du temps en faisant deux choses à la fois*], on assiste fructueusement à la Messe. On peut aussi avec grand profit, comme sainte Jeanne de Chantal et beaucoup de saints, y continuer son oraison, surtout si l'on est porté à un amour pur et intense, un peu comme saint Jean à la Cène reposant sur le Cœur de Jésus.

Mais de quelque manière qu'on suive ainsi la Messe, il importe d'insister sur une chose importante. **Il faut surtout nous unir profondément à l'oblation du Sauveur, prêtre principal** : avec Lui, il faut L'offrir à son Père, en nous rappelant que cette oblation plaît plus à Dieu que tous les péchés ne Lui déplaisent. Il faut **nous offrir** aussi chaque jour plus profondément, **offrir particulièrement les peines et contrariétés** que nous avons déjà à porter et celles qui se présenteront dans la journée. C'est ainsi qu'à l'offertoire le

prêtre dit : « *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine* : C'est avec un esprit humilié et un cœur contrit que nous Vous demandons, Seigneur, de nous recevoir. »

L'auteur de *l'Imitation*, l. IV, ch. VIII, insiste à bon droit sur ce point : Le Seigneur y dit : « Comme Je Me suis offert volontairement à mon Père pour vos péchés, sur la Croix..., ainsi **vous devez tous les jours, dans le sacrifice de la Messe, vous offrir à Moi, comme une hostie pure et sainte, du plus profond de votre cœur...** C'est vous que Je veux et non pas vos dons... Si vous demeurez en vous-mêmes, si vous ne vous abandonnez pas sans réserve à ma volonté, votre oblation n'est pas entière, nous ne serons pas unis parfaitement. »

Au chapitre suivant, le fidèle répond : « Dans la simplicité de mon cœur, **je m'offre à Vous, mon Dieu, pour Vous servir à jamais... Recevez-moi avec l'oblation sainte de votre précieux Corps...** Je Vous offre aussi tout ce qu'il y a de bon en moi, si imparfait que ce soit, pour que Vous le rendiez plus digne de Vous. Je Vous offre encore tous les pieux désirs des âmes fidèles, la prière pour ceux qui me sont chers..., la supplication pour ceux qui m'ont offensé ou attristé, pour ceux aussi que j'ai moi-même affligés, blessés, scandalisés, le sachant ou non, afin que Vous nous pardonniez à tous nos offenses mutuelles... et faites que nous soyons dignes de jouir ici-bas de vos dons et d'arriver à l'éternelle vie. »

La Messe ainsi comprise est une **source féconde de sanctification**, de grâces toujours nouvelles ; par elle, peut se réaliser de mieux en mieux pour nous chaque jour la prière du Sauveur : « Je leur ai donné la lumière que Vous M'avez donnée, afin **qu'ils soient un comme Nous sommes un, Moi en eux et Vous en Moi**, afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que Vous m'avez envoyé et que Vous les avez aimés comme Vous M'avez aimé » (Jean, XVII, 23).

La **visite au Saint Sacrement** doit nous rappeler la Messe du matin, et nous devons penser que dans le tabernacle, s'il n'y a pas de sacrifice proprement dit, lequel cesse avec la Messe [*une fois finie*], cependant Jésus réellement présent continue d'adorer, de prier et de rendre grâces. **Et c'est à toute heure du jour que nous devrions nous unir à cette oblation du Sauveur.**



### CARNET PAROISSIAL

#### Premières communions :

- le 12 mai 2019 : Marguerite Molliné, Grégoire de Bazelaire et Thomas Simon, à l'église Saint-Jean-des-Cordeliers.
- le 23 juin 2019 : Léana Juillot, à la chapelle Saint-Loup ; Sarah Bourdy, à la chapelle N.D. de Toutes-Grâces.

#### Communions solennelles :

- le 26 mai 2019 : Paul et Jean-Baptiste Simon, Henri Rocques et Benjamin Niola, à l'église Saint-Jean-des-Cordeliers; Agapée Guillon à la chapelle du carmel d'Eynesse.
- le 9 juin : Alexis Goyer à l'église Saint-Jean-des-Cordeliers.

